



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Collège de l'Eganaude
Adresse : 3140 route des Dolines
Biot
BP 119
06902 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Pouvoir adjudicateur :
M. EYRARD Stéphane
Contact : M. MORIN Jean-Marie
Tel : 04 97 23 42 27
Fax : 04 97 23 42 23
Email : ce.0061670h@ac-nice.fr

Détail de la consultation - PAJI/22/08306 :

Type de produit : GS12 : Services - Portail fermeture - Entretien, réparations, matériels et travaux

Code CPV : 44221310-1 - Portails d'entrée

Objet : Contrat de maintenance de portails et barrières levantes.

Descriptif : Le collège souhaite mettre en place un contrat d'entretien d'une durée d'un an (du 01/01 au 31/12/2023), renouvelable deux fois un an sans tacite reconduction.

Les installations concernées sont les suivantes :
3 portails coulissants (accueil, cuisine, parking des personnels)
1 portail à deux vantaux (logements)
3 barrières levantes automatiques

Doivent être inclus dans le contrat les points suivants :

- 2 visites annuelles d'entretien préventif dont le déplacement et la main-d'oeuvre sont à la charge de la société
- tous dépannages sur appel justifié dont le déplacement et la main-d'oeuvre sont pris en charge par la société. Le montant des pièces à remplacer lors des vérifications n'est pas compris qu'elles soient, soit mécaniques, électriques ou de sécurités électroniques. Un devis sera établi immédiatement et transmis dans les 24 heures.

Détails des opérations pour chaque visite d'entretien :

- vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité des personnes (barre pulpeuse, cellules photoélectriques etc)
- vérification du bon fonctionnement du débrayage manuel
- vérification des articulations (charnières, pivots)
- vérification du bon fonctionnement du limiteur d'effort
- vérification des cycles de fonctionnement dans les zones d'accostage
- vérification du bon fonctionnement et de l'état de la signalisation (feux oranges clignotants, éclairage et signalisation au sol de l'aire dangereuse de mouvement)
- vérification des éléments de transmission du mouvement (bras articulés, câbles, chaînes, courroies)
- lubrification et réglages nécessaires au bon fonctionnement
- vérification de l'opérateur (moto-réducteur électrique, opérateur électro-hydraulique)
- examen général du fonctionnement de la porte

Détails des opérations à raison d'une visite d'entretien sur deux :

- vérification du déverrouillage de la porte
- vérification des éléments de guidage (rails, galets..)
- vérification des organes de commandes et télécommandes
- vérification des systèmes d'équilibrage (contrepoids, ressorts..)
- vérification de la fixation de la porte
- vérification du fonctionnement du système empêchant la chute du tablier
- vérification de l'état des peintures et de la corrosion

Doit figurer sur le contrat la mention suivante à propos de l'attribution de juridiction : "Pour tout litige, il est fait attribution exclusive de juridiction au tribunal administratif de Nice".

Merci de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile, ainsi qu'une attestation sur l'honneur d'emploi régulier de salariés.

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

| | |
|---------------------------------------|------|
| Qualité des produits : | 0 % |
| Qualité des services associés : | 20 % |
| Qualité des conditions de livraison : | 20 % |
| Prix : | 60 % |

Consultation publiée du 25/11/2022 au 01/12/2022. Echéance le 01/12/2022 à 12h00 (Heure de Paris).